

CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE

Premier projet de résolution adopté en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003)

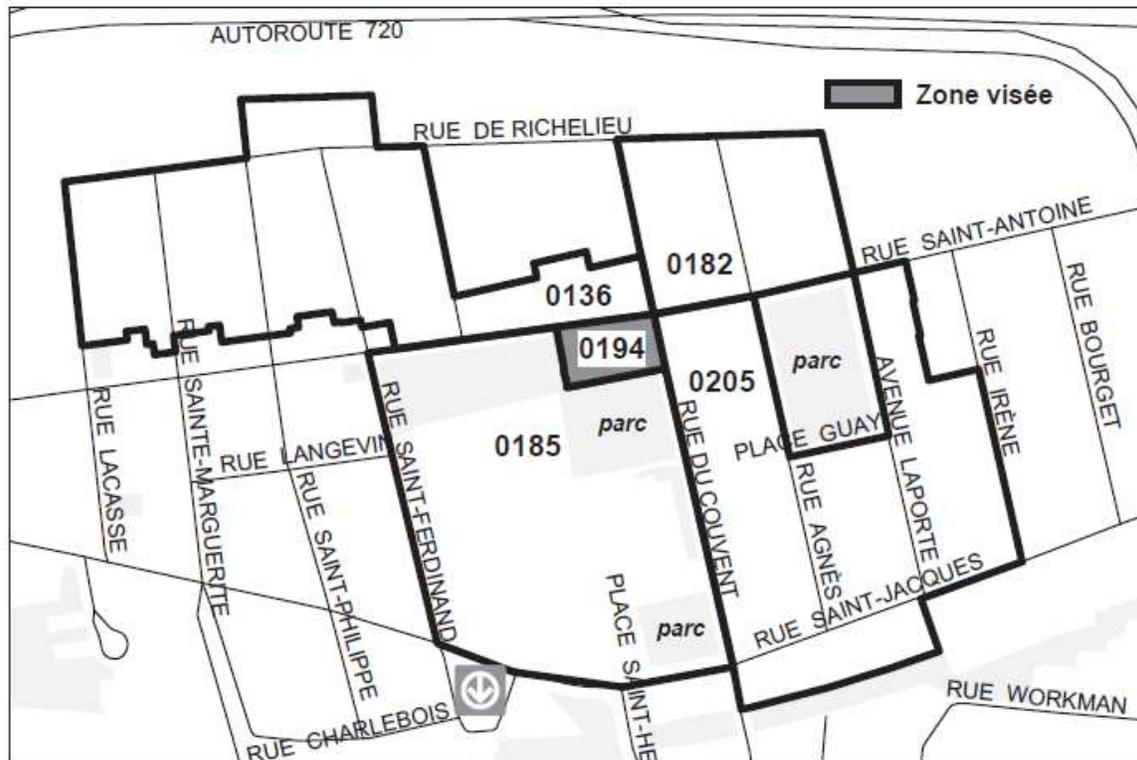
À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le premier projet de résolution CA20 220342 visant à autoriser les usages salle d'exposition, salle de réception et salle de réunion pour le bâtiment portant le numéro 870-872, rue du Couvent (dossier 1208678017) :

PRENEZ AVIS que, à la suite de l'adoption du premier projet de résolution indiqué ci-dessus lors de sa séance ordinaire du 7 décembre 2020, le conseil d'arrondissement tiendra une consultation publique écrite jusqu'au **21 janvier 2021**, en conformité avec l'arrêté ministériel 2020-074 et la résolution CA20 220342.

Ce premier projet de résolution vise à autoriser, pour l'immeuble situé sur le lot 5 327 234 du cadastre du Québec et portant le numéro 870-872, rue du Couvent, les usages salle d'exposition, salle de réception et salle de réunion, et ce, malgré les articles 137 et 174 (usage) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280).

Ce premier projet de résolution contient une disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée 0194 ainsi que des zones contiguës 0136, 0182, 0185 et 0205, toutes situées sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, tel qu'illustré ci-dessous :



Le sommaire décisionnel ainsi qu'une présentation expliquant le projet de résolution et les conséquences de son adoption sont accessibles sur le site internet de l'arrondissement dont l'adresse est : montreal.ca/articles/consultations-ecrites-dans-le-sud-ouest

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce premier projet de résolution jusqu'au **21 janvier 2021** de la manière suivante :

- par la poste, à la Division du greffe de l'arrondissement du Sud-Ouest, 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H4C 2K4;
- en écrivant un courriel à l'adresse : greffesud-ouest@montreal.ca;
- en complétant le formulaire sur le site : montreal.ca/articles/consultations-ecrites-dans-le-sud-ouest.

Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le **21 janvier 2021** pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'une adresse courriel ou un numéro de téléphone afin qu'il soit possible de la contacter facilement. L'objet du projet concerné doit également être mentionné.

Montréal, le 6 janvier 2021

Le secrétaire d'arrondissement,

Me Sylvie Parent